

(1)

[N° 5 — X]

SÉNAT DE BELGIQUE

SESSION DE 1924-1925

X

BUDGET

DU

MINISTÈRE DES COLONIES

POUR L'EXERCICE 1925

(DÉPENSES MÉTROPOLITAINES)

SENAAT VAN BELGIË

ZITTIJD VAN 1924-1925

X

BEGROOTING

VAN HET

MINISTERIE VAN KOLONIËN

VOOR HET DIENSTJAAR 1925

(UITGAVEN VAN HET MOEDERLAND)

PROJET DE LOI.

WETSONTWERP.

ALBERT,

ROI DES BELGES,

A tous, présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre des Colonies et de Notre Premier Ministre, Ministre des Finances, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom aux Chambres législatives par Notre Premier Ministre, Ministre des Finances :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget métropolitain du Ministère des Colonies pour l'exercice 1925 est fixé :

1° Pour les dépenses ordinaires, à la somme de . . . fr. 5,989,005 »

2° Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de . . . 462,427 »

Soit ensemble, à la somme de . . . fr. 6,451,432 »

conformément au tableau ci-annexé.

ALBERT,

KONING DER BELGEN,

Aan allen, tegenwoordigen en toekomstenden, Heil.

Op de voordracht van Onzen Minister van Koloniën en van Onzen Eersten Minister, Minister van Financiën, en volgens advies van Onzen Ministerraad,

WIJ HEBBEN BESLOTEN EN WIJ BESLUITEN :

Het volgend wetsontwerp zal in Onzen naam door Onzen Eersten Minister, Minister van Financiën, aan de Wetgevende Kamers ter overweging worden aangeboden :

EENIG ARTIKEL.

De Begroting van het Moederland betreffende het Ministerie van Koloniën voor het dienstjaar 1925 is vastgesteld :

1° Voor de gewone uitgaven, op de som van . . . fr. 5,989,005 »

2° Voor de uitzonderlijke uitgaven, op de som van . . . 462,427 »

Te zamen, op de som van . . . fr. 6,451,432 »

overeenkomstig de hierbij gevoegde tabel.

(3)

(*Ministère des Colonies*).

Donné à Bruxelles, le 22 octobre 1924. | Gegeven te Brussel, den 22ⁿ October 1924.

ALBERT.

PAR LE ROI :
Le Ministre des Colonies,

VAN S' KONINGS WEGE :
De Minister van Koloniën.

HENRI CARTON.

Le Premier Ministre,
Ministre des Finances,

De Eerste Minister,
Minister van Financiën,

G. THEUNIS.

**BUDGET DU MINISTÈRE DES COLONIES (DÉP. MÉTROPOLITAINES)
POUR L'EXERCICE 1925.**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	Montant des crédits par article. — Bedrag der kredieten per artikel.
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.		
CHAPITRE PREMIER.		
ADMINISTRATION CENTRALE.		
1	a) Traitement du Ministre fr. 35,000 » b) Frais de représentation 48,000 »	53,000 »
2	Traitements et indemnités des fonctionnaires, employés et gens de service. Traite- ments et indemnités des fonctionnaires détachés à l'Administration centrale. Traitements et indemnités du personnel en disponibilité. Études et missions. . .	2,626,400 »
3	Frais de route et de séjour et missions à l'étranger	10,060 »
4	Indemnités pour travaux extraordinaires	5,000 »
5	Matériel. Entretien des bureaux. Mobilier. Bibliothèque. Travaux d'entretien et d'aménagement de l'hôtel ministériel. Frais de télégrammes	376,000 »
6	Subventions diverses à des congrès, associations et sociétés scientifiques	107 350 »
7	Premier terme des pensions à accorder à des fonctionnaires et employés et prenant cours en 1925 ou antérieurement au 1 ^{er} janvier de la même année. (<i>Credit non limitatif.</i>)	7,000 »
8	Secours à accorder à d'anciens fonctionnaires, employés ou agents payés sur salaires, à leurs veuves ou aux membres de leur famille dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse. — Secours à accorder exceptionnellement à des personnes autres que celles désignées ci-avant	5,000 »
9	Abonnement de l'avocat du Département. Honoraires d'avocats et d'avoués. Frais de procédure, déboursés, amendes, etc.	18,000 »
10	Dépenses imprévues non libellées au Budget	2,000 »
11	Quote-part du Ministère des Colonies dans les dépenses : a) Du Comité supérieur de contrôle b) De l'Office central des imprimés	7,425 » 900 »

**BEGR. VAN HET MIN. VAN KOLONIËN (UITG. VAN HET MOEDERL.)
VOOR HET DIENSTJAAR 1925.**

Total par chapitre. — Totaal per hoofdstuk.	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	Artikelen.
3,218,075 »	EERSTE SECTIE. — GEWONE UITGAVEN. EERSTE HOOFDSTUK. HOOFDBEHEER. a) Jaarwedde van den Minister b) Kosten van vertoon Jaarwedden en vergoedingen der ambtenaren, beambten en bedienden. Jaarwedden en vergoedingen der ambtenaren die aan het Hoofdbeheer zijn werkzaam gesteld. Jaarwedden en vergoedingen van het in beschikbaarheid zijnde personeel. Studien en zendingen. Reis- en verblijfkosten en zendingen naar het buitenland Vergoedingen voor buitengewone werken Materieel. Onderhoud der bureelen. Meubelen. Bibliotheek. Werken van onderhoud en inrichting van het ministerieel hotel. Kosten van telegrammen. Verscheidene toelagen voor congressen, vereenigingen en wetenschappelijke genootschappen. Eerste termijn der pensioenen te verleen en aan ambtenaren en beambten en aanvang nemende in 1925 of vóór 1 Januari van hetzelfde jaar. (Onbepaald crediet). Te verleen en hulp aan voormalige ambtenaren, beambten of loontrekkende agenten, aan hunne weduwen of verwanten wier steun zij waren en die in ongelukkige omstandigheden verkeerden. — Hulp gelden bij uitzondering te verleen en aan personen die niet onder de bovengenoemden kunnen gerangschikt worden. Abonnement van den advocaat van het Departement. Honoraria aan advocaten en pleitbezorgers. Proceskosten, uitgaven, boeten, enz. Onvoorziene uitgaven niet vermeld in de Begrooting Deel van het Ministerie van Koloniën in de uitgaven : a) Van het Hooger Comité van toezicht b) Van den Centralen Dienst voor drukwerken	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11

BUDGET DU MIN. DES COLONIES (DÉP. MÉTROPOLITAINES) (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	Montant des crédits par article. — Bedrag der kredieten per artikel.
CHAPITRE II.		
MUSÉE DU CONGO BELGE A Tervueren.		
12	Traitements et indemnités des fonctionnaires, employés et gens de service du Musée du Congo belge à Tervueren. Indemnités des membres des Commissions de surveillance et de géodésie et des savants appelés au Musée. Traitements et indemnités du personnel en disponibilité. Salaires d'ouvriers. Honoraires du médecin agréé	334,000 »
13	Frais de route et de séjour du personnel du Musée, des membres des Commissions et des savants appelés au Musée. — Missions à l'étranger.	3,000 »
14	Indemnités pour travaux extraordinaires	3,400 »
15	Matériel en général et mobilier du Musée. Entretien des locaux. Bibliothèque. Fournitures de bureau. Frais de télégrammes et de correspondance. Achat de collections et d'œuvres d'art. Entretien et transport des collections scientifiques. Subsidés à divers pour acquisitions de collections. Laboratoire. Photographies	200,000 »
16	Annales et publications du Musée de Tervueren	20,000 »
17	Frais de réception au Musée de Tervueren de personnalités étrangères ou belges qui visitent cet établissement scientifique.	5,000 »
CHAPITRE III.		
LABORATOIRE DE RECHERCHES CHIMIQUES ET ONILOGIQUES A Tervueren.		
18	Traitements et indemnités des fonctionnaires, employés et gens de service du Laboratoire de recherches chimiques et onialogiques à Tervueren. Traitements et indemnités du personnel en disponibilité. Honoraires du médecin agréé	41,230 »
19	Frais de route et de séjour du personnel du Laboratoire de recherches	1,000 »
20	Indemnités pour travaux extraordinaires	1,600 »
21	Matériel en général et mobilier du Laboratoire de recherches. Entretien des locaux. Fournitures de bureau. Bibliothèque. Frais de télégrammes et de correspondance. Produits de laboratoire	31,000 »

BEGR. VAN HET MIN. VAN KOLONIËN (UITG. VAN HET MOEDERL.) (VERV.)

	Total par chapitre. — Totaal per hoofdstuk.	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	Artikelen.
		HOOFDSTUK II. MUSEUM VAN BELGISCH-CONGO TE TERVUEREN.	
565,400 »		Jaarwedden en vergoedingen der ambtenaren, beambten en bedienden van het Museum van Belgisch-Congo te Tervueren. Vergoedingen der leden van de Commissies van toezicht en van aardkunde en van de geleerden naar het Museum geroepen. Jaarwedden en vergoedingen van het in beschikbaarheid zijnde personeel. Loonen der werklieden. Honoraria van den aangenomen geneesheer.	12
		Reis- en verblijfkosten van het personeel van het Museum, van de leden der Commissies en van de geleerden naar het Museum geroepen. — Zendingen in den vreemde.	13
		Vergoedingen voor buitengewone werken	14
		Materieel in 't algemeen en meubelen van het Museum. Onderhoud der lokalen. Boek- kerij. Kantoorbehoef ten. Kosten voor telegrammen en briefwisseling. Aankoop van verzamelingen en kunstwerken. Onderhoud en vervoer der wetenschappelijke verza- melingen. Toelagen aan verscheidenen voor het opzoeken van verzamelingen. Labo- ratorium. Fotografiën.	15
		Annalen en uitgaven van het Museum van Tervueren	16
		Receptiekosten van vreemde of Belgische personaliteiten die het Museum van Ter- vueren bezoeken.	17
		HOOFDSTUK III. LABORATORIUM VOOR SCHEI- EN HANDELSKUNDIGE OPZOEKINGEN TE TERVUEREN.	
74,830 »		Jaarwedden en vergoedingen der ambtenaren, beambten en bedienden van het Labo- ratorium voor schei- en handelskundige opzoekingen te Tervueren. Jaarwedden en vergoedingen van het in beschikbaarheid zijnde personeel. Honoraria van den aangenomen geneesheer.	18
		Reis- en verblijfkosten van het personeel van het Laboratorium voor opzoekingen .	19
		Vergoedingen voor buitengewone werken	20
		Materieel in 't algemeen en meubelen van het Laboratorium voor opzoekingen. Onderhoud der lokalen. Kantoorbehoef ten. Boek- kerij. Kosten voor telegrammen en briefwisseling. Produk ten van laboratorium.	21

BUDGET DU MIN. DES COLONIES (DEP. MÉTROPOLITAINES) (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	Montant des crédits par article. — Bedrag der kredieten per artikel.
	CHAPITRE IV. ÉCOLE COLONIALE.	
22	Traitements et indemnités des professeurs et chargés de cours, employés et gens de service de l'École coloniale de Bruxelles. Traitements et indemnités du personnel en disponibilité	87,500 »
23	Matériel en général et mobilier de l'École coloniale de Bruxelles. Fournitures de bureau et matériel classique. Frais de télégrammes et de correspondance. Bibliothèque	18,000 »
	CHAPITRE V. ÉCOLE DE MÉDECINE TROPICALE.	
24	Traitements et indemnités des professeurs et chargés de cours, employés et gens de service. Traitements et indemnités du personnel en disponibilité	81,750 »
25	Matériel en général et mobilier de l'École de médecine tropicale. Entretien des locaux. Bibliothèque. Laboratoire. Fournitures de bureau et matériel classique. Frais de télégrammes et de correspondance	25,000 »
	CHAPITRE VI. JARDIN COLONIAL DE LAEKEN.	
26	Traitements et indemnités des fonctionnaires, employés et gens de service. Traitements et indemnités du personnel en disponibilité. Salaires d'ouvriers	67,700 »
27	Indemnités pour travaux extraordinaires	2,000 »
28	Matériel en général et mobilier du Jardin colonial de Laeken. Entretien des serres, bâtiments, jardins et collections botaniques. Fournitures de bureau. Frais de télégrammes et de correspondance. Transports	48,750 »
	CHAPITRE VII. PENSIONS CIVIQUES ET COLONIALES.	
29	Pensions civiles et coloniales (art. 1 ^{er} de la loi du 12 mars 1925) : Pensions et premier terme de pensions à accorder aux fonctionnaires et agents de la Colonie, prenant cours en 1925 ou antérieurement au 1 ^{er} janvier de la même année. (<i>Credit non imitatif.</i>)	1,800,000 »
	TOTAL DES DÉPENSES ORDINAIRES.fr.	

BEGR. VAN HET MIN. VAN KOLONIËN (UITG. VAN HET MOEDERL.) (VERV.)

Total par chapitre. — Totaal per hoofdstuk.	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	Artikelen.
105,500 »	HOOFDSTUK IV. KOLONIALE SCHOOL. Jaarwedden en vergoedingen van de leeraren en docenten, beambten en bedienden van de Koloniale School van Brussel. Jaarwedden en vergoedingen van het in beschikbaarheid zijnde personeel.	22
	Materieel in 't algemeen en meubelen der Koloniale School van Brussel. Kantoorbehoefte en schoolmaterieel. Kosten voor telegrammen en briefwisseling. Boekerij.	23
106,750 »	HOOFDSTUK V. SCHOOL VOOR TROPISCHE GENEESKUNDE. Jaarwedden en vergoedingen der leeraren en docenten, beambten en bedienden. Jaarwedden en vergoedingen van het in beschikbaarheid zijnde personeel.	24
	Materieel in 't algemeen en meubelen der School voor tropische geneeskunde. Onderhoud der lokalen. Boekerij. Laboratorium. Kantoorbehoefte en schoolmaterieel. Kosten voor telegrammen en briefwisseling.	25
118,450 »	HOOFDSTUK VI. KOLONIALE TUIN VAN LAEKEN. Jaarwedden en vergoedingen der ambtenaren, beambten en bedienden. Jaarwedden van het in beschikbaarheid zijnde personeel. Loonen der werklieden.	26
	Vergoedingen voor buitengewone werken	27
	Materieel in 't algemeen en meubelen van den Kolonialen Tuin van Laeken. Onderhoud der serres, gebouwen, tuinen en plantkundige verzamelingen. Kantoorbehoefte. Kosten voor telegrammen en briefwisseling. Vervoer.	28
1,800,000 »	HOOFDSTUK VII. BURGERLIJKE EN KOLONIALE PENSIOENEN. Burgerlijke en koloniale pensioenen (art. 1 der wet van 12 Maart 1923) : Aan de ambtenaren en beambten der Kolonie te verleenen pensioenen en eerste termijn van pensioenen in 1925 of vóór 1 Januari van hetzelfde jaar aanvang nemende. (Onbepaald crediet.)	29
	TOTAAL VAN DE GEWONE UITGAVEN.	
5,989,005 »		

BUDGET DU MIN. DES COLONIES (DÉP. MÉTROPOLITAINES) (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	Montant des crédits par article. — Bedrag der kredieten per artikel.
	DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.	
	CHAPITRE VIII.	
	SERVICES DIVERS.	
30	Musée du Congo Belge à Tervueren : installation et aménagement des salles publiques pour l'exposition des objets de collection	50,000 »
31	Laboratoire de recherches chimiques et onialogiques à Tervueren : achat de mobilier technique de première installation	8,000 »
32	Subside pour mission scientifique au Congo Belge	20,000 »
33	Indemnités temporaires et mobiles de vie chère. (<i>Credit non limitatif.</i>)	384,427 »
	TOTAL du Budget du Ministère des Colonies. (Dépenses métropolitaines). . fr.	

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 22 octobre 1924.

ALBERT.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Colonies,

HENRI CARTON.

Le Premier Ministre,

Ministre des Finances,

G. THEUNIS.

BEGR. VAN HET MIN. VAN KOLONIËN (UITG. VAN HET MOEDERL.) (V.T.R.V.)

Total par chapitre. — Totaal per hoofdstuk.	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	Artikelen.
	TWEEDE SECTIE — UITZONDERLIJKE UITGAVEN. HOOFDSTUK VIII. VERSCHEIDENE DIENSTEN. Museum van Belgisch-Congo te Tervueren : instelling en toerusting der openbare zalen, voor het uistalen van verzamelingsvoorwerpen. 30 Laboratorium voor schei- en handelskundige opzoekingen te Tervueren : aankoop van technische meubilerie voor eerste toerusting. 31 Toelage voor wetenschappelijke zending in Belgisch-Congo. 32 Tijdelijke en veranderlijke duurtetoelag. (<i>Onbepaald crediet.</i>). 33 6,451,432 » TOTAAL van de Begrooting van het Ministerie van Koloniën. (Uitgaven van het Moederland)	

Gezien en goedgekeurd om gehecht te worden
aan Ons besluit van den 22ⁿ October 1924.

ALBERT.

VAN 'S KONINGS WEGE :
De Minister van Koloniën,
HENRI CARTON.

De Eerste Minister,
Minister van Financiën,
G. THEUNIS.

(13)

[N° 5 — X]

X

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DES COLONIES

POUR L'EXERCICE 1925

(DÉPENSES MÉTROPOLITAINES.)

BUDGET DE L'EXERCICE 1925.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																																								
PREMIERE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.																																																																										
CHAPITRE PREMIER.																																																																										
ADMINISTRATION CENTRALE.																																																																										
1	a.	Traitement du Ministre fr. 55,000 »																																																																								
	b.	Frais de représentation. 18,000 »																																																																								
	a.	Traitements et indemnités des fonctionnaires, employés et gens de service. Traitements et indemnités des fonctionnaires détachés à l'Administration centrale. Traitements et indemnités du personnel en disponibilité. Études et missions :																																																																								
		<table><tr><th></th><th>Nombre d'agents.</th><th>TRAITEMENTS annuels.</th><th>DÉPENSES.</th></tr><tr><td>Secrétaire général.</td><td>1</td><td>26,900</td><td>26,900</td></tr><tr><td>Conseiller juridique</td><td>1</td><td>25,000</td><td>25,000</td></tr><tr><td>Cabinet du Ministre</td><td>1</td><td>variable</td><td>(¹) 50,000</td></tr><tr><td>Directeurs généraux</td><td>7</td><td>19,000 à 25,000</td><td>152,000</td></tr><tr><td>Directeurs</td><td>13</td><td>15,000 à 20,200</td><td>217 900</td></tr><tr><td>Sous-directeurs</td><td>15</td><td>11,500 à 15,400</td><td>200,000</td></tr><tr><td>Bibliothécaire</td><td>1</td><td>11,500 à 15,400</td><td>12,000</td></tr><tr><td>Cadre technique (Ingénieurs principaux)</td><td>3</td><td>11,500 à 15,400</td><td>37,000</td></tr><tr><td>Chefs de bureau</td><td>38</td><td>9,500 à 13,400</td><td>405,600</td></tr><tr><td>Sous-chefs de bureau.</td><td>44</td><td>8,000 à 11,000</td><td>371,000</td></tr><tr><td>Commis-rédacteurs, dessinateurs et traducteurs</td><td>44</td><td>4,100 à 9,300</td><td>307,500</td></tr><tr><td>Concierges, huissiers, feutiers, magasiniers et nettoyeuses</td><td>57</td><td>1,500 à 7,400</td><td>232,200</td></tr><tr><td>Personnel à l'essai } commis et dactylographes</td><td>25</td><td>variable</td><td>100,900</td></tr><tr><td>ou à titre temporaire : } huissiers et nettoyeuses.</td><td>4</td><td>1,500 à 3,200</td><td>12,000</td></tr><tr><td>Nettoyeuses payées à la journée</td><td>variable</td><td>variable</td><td>10,000</td></tr><tr><td>Fonctionnaire hors cadre.</td><td>1</td><td>10,900</td><td>10 900</td></tr><tr><td>TOTAL.</td><td>255</td><td></td><td></td></tr></table>		Nombre d'agents.	TRAITEMENTS annuels.	DÉPENSES.	Secrétaire général.	1	26,900	26,900	Conseiller juridique	1	25,000	25,000	Cabinet du Ministre	1	variable	(¹) 50,000	Directeurs généraux	7	19,000 à 25,000	152,000	Directeurs	13	15,000 à 20,200	217 900	Sous-directeurs	15	11,500 à 15,400	200,000	Bibliothécaire	1	11,500 à 15,400	12,000	Cadre technique (Ingénieurs principaux)	3	11,500 à 15,400	37,000	Chefs de bureau	38	9,500 à 13,400	405,600	Sous-chefs de bureau.	44	8,000 à 11,000	371,000	Commis-rédacteurs, dessinateurs et traducteurs	44	4,100 à 9,300	307,500	Concierges, huissiers, feutiers, magasiniers et nettoyeuses	57	1,500 à 7,400	232,200	Personnel à l'essai } commis et dactylographes	25	variable	100,900	ou à titre temporaire : } huissiers et nettoyeuses.	4	1,500 à 3,200	12,000	Nettoyeuses payées à la journée	variable	variable	10,000	Fonctionnaire hors cadre.	1	10,900	10 900	TOTAL.	255		
	Nombre d'agents.	TRAITEMENTS annuels.	DÉPENSES.																																																																							
Secrétaire général.	1	26,900	26,900																																																																							
Conseiller juridique	1	25,000	25,000																																																																							
Cabinet du Ministre	1	variable	(¹) 50,000																																																																							
Directeurs généraux	7	19,000 à 25,000	152,000																																																																							
Directeurs	13	15,000 à 20,200	217 900																																																																							
Sous-directeurs	15	11,500 à 15,400	200,000																																																																							
Bibliothécaire	1	11,500 à 15,400	12,000																																																																							
Cadre technique (Ingénieurs principaux)	3	11,500 à 15,400	37,000																																																																							
Chefs de bureau	38	9,500 à 13,400	405,600																																																																							
Sous-chefs de bureau.	44	8,000 à 11,000	371,000																																																																							
Commis-rédacteurs, dessinateurs et traducteurs	44	4,100 à 9,300	307,500																																																																							
Concierges, huissiers, feutiers, magasiniers et nettoyeuses	57	1,500 à 7,400	232,200																																																																							
Personnel à l'essai } commis et dactylographes	25	variable	100,900																																																																							
ou à titre temporaire : } huissiers et nettoyeuses.	4	1,500 à 3,200	12,000																																																																							
Nettoyeuses payées à la journée	variable	variable	10,000																																																																							
Fonctionnaire hors cadre.	1	10,900	10 900																																																																							
TOTAL.	255																																																																									
	b.	Indemnités fixes à des fonctionnaires, employés et gens de service de l'Administration centrale. — Indemnités et jetons de présence aux membres des commissions ressortissant à l'Administration centrale. — Indemnités pour frais d'examen et frais de voyage et de déplacement aux membres de la commission créée par arrêté royal du 16 avril 1923, pour délivrer le diplôme de géomètre-arpenteur colonial 15,000																																																																								
	c.	Études et missions à confier à des personnes étrangères au Département. — Frais de consultation et de collaboration 15,000																																																																								
	d.	Augmentations de traitement, promotions, régularisations. — Frais de dernière maladie et de funérailles — Secours exceptionnels à des agents de l'Administration centrale 107,000																																																																								
	e.	Indemnité de résidence 145,000																																																																								
	f.	Indemnité familiale 90,000																																																																								
	g.	Traitements du personnel en disponibilité par application des articles 30 à 40 du règlement organique de l'Administration centrale. fr. 72,000																																																																								
		Indemnité de résidence 6,500																																																																								
		Indemnité familiale. 5,000																																																																								
		TOTAL. fr. 2,626,400																																																																								
		A REPORTER. fr.																																																																								

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1925.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1924.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
53,000 »	53,000 »	»	»	
2,626,400 »	2,653,040 »	»	26,640 »	(¹) Y compris les indemnités spéciales du personnel attaché au Cabinet du Ministre. ART. 2. — Diminution résultant de décès et de mise à la retraite de fonctionnaires, employés et gens de service, qui n'ont pas été remplacés. Le texte de cet article a été complété pour plus de précision. Un crédit de 15,000 francs a été prévu sous un littéra spécial (litt. c) pour rémunérer des travaux d'études ou des consultations confiées à des techniciens étrangers à l'administration.
2,679,400 »	2,706,040 »	»	26,640 »	

BUDGET DE L'EXERCICE 1925.

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . fr.
3	»	Frais de route et de séjour et missions à l'étranger
4	»	Indemnités pour travaux extraordinaires
	a.	Matériel. Entretien des bureaux. Mobilier. Travaux d'entretien et d'aménagement de l'hôtel ministériel :
5		Matériel. — Fournitures de bureau, impressions, registres, papiers, livres, reliures, abonnements à des journaux et autres publications, frais de transport de matériel, ports de lettres, téléphones, menus frais. Entretien des bureaux et de l'hôtel ministériel. — Achat et entretien de meubles. Chauffage et éclairage des bureaux et de l'hôtel fr. 206,000 »
	b.	Bibliothèque 20,000 »
	c.	Frais de télégrammes (y compris ceux envoyés au Congo). Abonnement télégraphique en vue de renseigner hebdomadairement les Gouverneurs Généraux sur les nouvelles importantes et le prix des produits africains sur le marché d'Anvers 150,000 »
(4)	»	Publication du <i>Bulletin officiel</i>
6	»	Subventions diverses à des congrès, associations et sociétés scientifiques :
		Service des Conférences populaires coloniales et informations. fr. 50,000 »
		Union coloniale belge 50,000 »
		Subside : Mutuelle congolaise. 4,000 »
		— Exposition permanente, Association de planteurs, etc., d'Anvers. 3,000 »
		Association internationale pour la Protection de l'Enfance 50 »
		Croix verte coloniale de Belgique 300 »
7	»	Premier terme des pensions à accorder à des fonctionnaires et employés et prenant cours en 1925 ou antérieurement au 1 ^{er} janvier de la même année. (<i>Credit non limitatif.</i>)
8	»	Secours à accorder à d'anciens fonctionnaires, employés ou agents payés sur salaires, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse. — Secours à accorder exceptionnellement à des personnes autres que celles désignées ci-avant.
9	»	Abonnement de l'avocat du Département. Honoraires d'avocats et d'avoués. Frais de procédure, déboursés, amendes, etc.
10	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget
11	»	Quote-part du Ministère des Colonies dans les dépenses :
	a)	Du Comité supérieur de Contrôle
	b)	De l'Office central des imprimés.
		TOTAL DU CHAPITRE I fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1925.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1924.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
2,679,400	2,706,040	»	26,640	
10,000	10,000	»	»	
5,000	5,000	»	»	
376,000	377,850	»	1,850	ART. 5. — Crédit mis en rapport avec les besoins réels.
»	50,000	»	50,000	(4) ART. 6 de 1924. — Pour des raisons administratives, le crédit pour la publication du <i>Bulletin officiel</i> est transféré au Budget du Congo Belge.
107,350	107,350	»	»	
7,000	7,000	»	»	
5,000	10,000	»	5,000	ART. 8. — Crédit mis en rapport avec les besoins réels.
18,000	18,000	»	»	
2,000	2,000	»	»	
7,425	7,201	224	»	ART. 14. — Augmentation de la quote-part du Département des Colonies dans les dépenses du Comité supérieur de Contrôle et de l'Office central des imprimés.
900	599	301	»	
3,218,075	3,301,040	525	83,490	
DIMINUTION. . . fr.		82,965		

BUDGET DE L'EXERCICE 1925.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																																											
CHAPITRE II.																																																																													
MUSÉE DU CONGO BELGE A TERVUEREN.																																																																													
Traitements et indemnités des fonctionnaires, employés et gens de service du Musée du Congo belge, à Tervueren. Indemnités des membres de la Commission de surveillance et de géodésie et des savants appelés au Musée. Traitements et indemnités du personnel en disponibilité. Salaires d'ouvriers. Honoraires du médecin agréé :																																																																													
		<table><tr><th>Nombre d'agents.</th><th>TRAITEMENTS annuels.</th><th>DÉPENSES.</th></tr><tr><td>a.</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Directeur</td><td>1 13,000 à 18,200</td><td>16,600 »</td></tr><tr><td>Chefs de section</td><td>3 10,500 à 16,400</td><td>38,800 »</td></tr><tr><td>Attachés</td><td>3 6,500 à 12,200</td><td>27,500 »</td></tr><tr><td>Employés</td><td>1 4,100 à 9,300</td><td>7,700 »</td></tr><tr><td>Préparateurs, dessinateur-photographe</td><td>10 4,100 à 8,900</td><td>63 850 »</td></tr><tr><td>Surveillant en chef</td><td>1 3,900 à 6 900</td><td>5,700 »</td></tr><tr><td>Gardiens de collection aide-préparateurs</td><td>3 3,700 à 6 700</td><td>16 500 »</td></tr><tr><td>Surveillants</td><td>11 3,600 à 6,000</td><td>56,400 »</td></tr><tr><td>Concierge</td><td>1 3,600 à 6,000</td><td>5,200 »</td></tr><tr><td>Veilleur de nuit</td><td>1 3 600 à 6,000</td><td>5,200 »</td></tr><tr><td>Nettoyeuses</td><td>3 1,500 à 2,400</td><td>6 000 »</td></tr><tr><td>Vestiaire</td><td>1 1,500 à 2,400</td><td>1,500 »</td></tr><tr><td>Hommes de peine</td><td>5 3,200 à 5,000</td><td>18,250 »</td></tr><tr><td>Personnel à l'essai ou à titre temporaire</td><td>3 3,600 à 5,850</td><td>14,000 »</td></tr><tr><td>TOTAL.</td><td>47</td><td></td></tr><tr><td>b.</td><td colspan="2">Frais de représentation du Directeur, indemnités de logement et autres. — Augmentations de traitements. Nominations et promotions. Indemnités fixes au personnel scientifique. Indemnités pour frais de dernière maladie et de funérailles et pour frais de représentation. Indemnités de logement aux membres du personnel scientifique non logés au Musée. Secours exceptionnels à des agents du Musée. Salaires des ouvriers employés pour divers travaux du Musée. Indemnités au secrétaire de la Commission de surveillance et de géodésie. Jetons de présence. Honoraires du médecin agréé fr. 22,270 »</td></tr><tr><td></td><td>Indemnité de résidence.</td><td>8,200 »</td></tr><tr><td></td><td>Id. familiale</td><td>19,800 »</td></tr><tr><td>c.</td><td>Traitement de disponibilité d'une vestiaire</td><td>530 »</td></tr><tr><td></td><td>TOTAL. . . fr.</td><td>334,000 »</td></tr><tr><td>15</td><td>»</td><td>Frais de route et de séjour du personnel du Musée, des membres des Commissions et des savants appelés au Musée. — Missions à l'étranger</td></tr><tr><td>14</td><td>»</td><td>Indemnités pour travaux extraordinaires.</td></tr><tr><td></td><td></td><td>A REPORTER. . . . fr.</td></tr></table>	Nombre d'agents.	TRAITEMENTS annuels.	DÉPENSES.	a.			Directeur	1 13,000 à 18,200	16,600 »	Chefs de section	3 10,500 à 16,400	38,800 »	Attachés	3 6,500 à 12,200	27,500 »	Employés	1 4,100 à 9,300	7,700 »	Préparateurs, dessinateur-photographe	10 4,100 à 8,900	63 850 »	Surveillant en chef	1 3,900 à 6 900	5,700 »	Gardiens de collection aide-préparateurs	3 3,700 à 6 700	16 500 »	Surveillants	11 3,600 à 6,000	56,400 »	Concierge	1 3,600 à 6,000	5,200 »	Veilleur de nuit	1 3 600 à 6,000	5,200 »	Nettoyeuses	3 1,500 à 2,400	6 000 »	Vestiaire	1 1,500 à 2,400	1,500 »	Hommes de peine	5 3,200 à 5,000	18,250 »	Personnel à l'essai ou à titre temporaire	3 3,600 à 5,850	14,000 »	TOTAL.	47		b.	Frais de représentation du Directeur, indemnités de logement et autres. — Augmentations de traitements. Nominations et promotions. Indemnités fixes au personnel scientifique. Indemnités pour frais de dernière maladie et de funérailles et pour frais de représentation. Indemnités de logement aux membres du personnel scientifique non logés au Musée. Secours exceptionnels à des agents du Musée. Salaires des ouvriers employés pour divers travaux du Musée. Indemnités au secrétaire de la Commission de surveillance et de géodésie. Jetons de présence. Honoraires du médecin agréé fr. 22,270 »			Indemnité de résidence.	8,200 »		Id. familiale	19,800 »	c.	Traitement de disponibilité d'une vestiaire	530 »		TOTAL. . . fr.	334,000 »	15	»	Frais de route et de séjour du personnel du Musée, des membres des Commissions et des savants appelés au Musée. — Missions à l'étranger	14	»	Indemnités pour travaux extraordinaires.			A REPORTER. . . . fr.
Nombre d'agents.	TRAITEMENTS annuels.	DÉPENSES.																																																																											
a.																																																																													
Directeur	1 13,000 à 18,200	16,600 »																																																																											
Chefs de section	3 10,500 à 16,400	38,800 »																																																																											
Attachés	3 6,500 à 12,200	27,500 »																																																																											
Employés	1 4,100 à 9,300	7,700 »																																																																											
Préparateurs, dessinateur-photographe	10 4,100 à 8,900	63 850 »																																																																											
Surveillant en chef	1 3,900 à 6 900	5,700 »																																																																											
Gardiens de collection aide-préparateurs	3 3,700 à 6 700	16 500 »																																																																											
Surveillants	11 3,600 à 6,000	56,400 »																																																																											
Concierge	1 3,600 à 6,000	5,200 »																																																																											
Veilleur de nuit	1 3 600 à 6,000	5,200 »																																																																											
Nettoyeuses	3 1,500 à 2,400	6 000 »																																																																											
Vestiaire	1 1,500 à 2,400	1,500 »																																																																											
Hommes de peine	5 3,200 à 5,000	18,250 »																																																																											
Personnel à l'essai ou à titre temporaire	3 3,600 à 5,850	14,000 »																																																																											
TOTAL.	47																																																																												
b.	Frais de représentation du Directeur, indemnités de logement et autres. — Augmentations de traitements. Nominations et promotions. Indemnités fixes au personnel scientifique. Indemnités pour frais de dernière maladie et de funérailles et pour frais de représentation. Indemnités de logement aux membres du personnel scientifique non logés au Musée. Secours exceptionnels à des agents du Musée. Salaires des ouvriers employés pour divers travaux du Musée. Indemnités au secrétaire de la Commission de surveillance et de géodésie. Jetons de présence. Honoraires du médecin agréé fr. 22,270 »																																																																												
	Indemnité de résidence.	8,200 »																																																																											
	Id. familiale	19,800 »																																																																											
c.	Traitement de disponibilité d'une vestiaire	530 »																																																																											
	TOTAL. . . fr.	334,000 »																																																																											
15	»	Frais de route et de séjour du personnel du Musée, des membres des Commissions et des savants appelés au Musée. — Missions à l'étranger																																																																											
14	»	Indemnités pour travaux extraordinaires.																																																																											
		A REPORTER. . . . fr.																																																																											

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1925.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1924.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
334,000 »	315,500 » (¹)	18,500 »	»	<i>Note :</i> Les dépenses d'administration du Musée du Congo Belge et du Laboratoire de recherches chimiques et onalogiques à Tervueren, étaient réunies au Budget de 1924 en un seul chapitre. Afin d'établir une séparation bien nette entre les dépenses de ces deux établissements scientifiques, leur budget pour 1925 fait l'objet de chapitres distincts. Cette distinction est, du reste, conforme au vœu émis par la commission des Colonies.
3,000 »	3,000 » (²)	»	»	ART. 12. — Majoration résultant des prévisions pour augmentations biennales et indemnité familiale. — En outre, il a été prévu le traitement d'un fonctionnaire détaché à la Haute-Commission interalliée, qui peut reprendre, en 1925, son service au Musée. Le libellé a été complété pour plus de précision. (¹) La partie de crédit allouée en 1924 pour le Laboratoire figure à l'article 18.
3,400 »	3,400 » (³)	»	»	(²) La partie de crédit allouée en 1924 pour le Laboratoire figure à l'article 19. (³) La partie de crédit allouée en 1924 pour le Laboratoire figure à l'article 20.
340,400 »	321,900 »	18,500 »	»	

BUDGET DE L'EXERCICE 1925.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																					
		REPORT. . . . fr.																					
15	»	Matériel en général et mobilier du Musée. Entretien des locaux. Bibliothèque Fournitures de bureau. Frais de télégrammes et de correspondance. Achat de collections et d'œuvres d'art. Entretien et transport des collections scientifiques. Subsidés à divers pour acquisitions de collections. Laboratoire. Photographies : Entretien des locaux et du mobilier. Éclairage, chauffage, matériel et produits d'entretien. Matériel et fournitures de bureau. Impression de registres, imprimés, dessins. Transport de matériel, ports de lettres, télégrammes, téléphone, menus frais. Bibliothèque. Achat de collections et d'œuvres d'art. Préparations. Matériel et accessoires. Echantillonnage, montage, piquage, empaillage. Entretien des collections et conservation, outillage, verreries, récipients, emballage, caisses, produits, matériel pour exhibition des objets, traduction des notices explicatives Transport des collections. Laboratoire de chimie. Service photographique, plaques, papiers, produits. Subsidés à divers pour acquisitions de collections																					
16	»	Annales et publications du Musée de Tervueren.																					
17	»	Frais de réception au Musée de Tervueren de personnalités étrangères ou belges qui visitent cet établissement scientifique.																					
		TOTAL DU CHAPITRE II. . . . fr.																					
		CHAPITRE III (nouveau).																					
		LABORATOIRE DE RECHERCHES CHIMIQUES ET ONILOGIQUES A Tervueren.																					
		Traitements et indemnités des fonctionnaires, employés et gens de service du Laboratoire de recherches chimiques et onialogiques à Tervueren. Traitements et indemnités du personnel en disponibilité :																					
		<table><tr><th>Nombre d'agents.</th><th>TRAITEMENTS annuels.</th><th>DÉPENSES.</th></tr><tr><td>1</td><td>10,400 à 16,400</td><td>13,500 »</td></tr><tr><td>1</td><td>6,500 à 12,200</td><td>9,000 »</td></tr><tr><td>1</td><td>4,100 à 8,900</td><td>5,700 »</td></tr><tr><td>1</td><td>3,700 à 6,700</td><td>4,600 »</td></tr><tr><td>1</td><td>3,200 à 5,000</td><td>1,750 »</td></tr><tr><td>5</td><td></td><td></td></tr></table>	Nombre d'agents.	TRAITEMENTS annuels.	DÉPENSES.	1	10,400 à 16,400	13,500 »	1	6,500 à 12,200	9,000 »	1	4,100 à 8,900	5,700 »	1	3,700 à 6,700	4,600 »	1	3,200 à 5,000	1,750 »	5		
Nombre d'agents.	TRAITEMENTS annuels.	DÉPENSES.																					
1	10,400 à 16,400	13,500 »																					
1	6,500 à 12,200	9,000 »																					
1	4,100 à 8,900	5,700 »																					
1	3,700 à 6,700	4,600 »																					
1	3,200 à 5,000	1,750 »																					
5																							
18	a.	Chef de service Chimiste Préparateur Garçon de laboratoire Nettoyeuse.																					
		. TOTAL. . . .																					
	b.	Indemnités de logement et autres. Augmentations de traitement. Nominations et promotions. Indemnités fixes au personnel scientifique. Secours exceptionnels. Indemnités pour frais de dernière maladie et de funérailles Honoraires du médecin agréé. fr. 5,000 » Indemnité de résidence 240 » Indemnité familiale 1,440 » TOTAL. . . fr. 41,230 »																					
		A REPORTER. . . fr.																					

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1925.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1924.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
340,400 »	321,900 »	18,500 »	»	
200,000 »	200,000 ⁽¹⁾	»	»	⁽¹⁾ La partie de crédit allouée en 1924 pour le Laboratoire figure à l'article 21.
20,000 »	20,000 »	»	»	
5,000 »	»	5,000 »	»	
565,400 »	541,900 »	23,500 »	»	ART. 17 (nouveau). — Crédit justifié par le libellé même de l'article.
AUGMENTATION . . fr.		23,500 »		
41,230 »	40,100 ⁽²⁾	1,130 »	»	⁽²⁾ Ce crédit était rattaché en 1924 à l'article 15.
				ART. 18. — La majoration est due aux prévisions pour augmentations biennales et indemnité familiale.
41,230 »	40,100 »	1,130 »	»	

BUDGET DE L'EXERCICE 1925.

NUMÉRO des articles.		LITTÉRA des développements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
			REPORT. . . . fr.	
19	»		Frais de route et de séjour du personnel du Laboratoire de recherches	
20	»		Indemnités pour travaux extraordinaires	
21	»		Matériel en général et mobilier du Laboratoire de recherches. Entretien des locaux. Fournitures de bureau. Bibliothèque. Frais de télégrammes et de correspondance. Produits de laboratoire : Entretien des locaux. Eau, éclairage et chauffage. Matériel et produits d'entretien. Fournitures de bureau. Imprimés. Frais de télégrammes et de correspondances. Achat de livres et de périodiques. Reliures. Frais de transport. Matériel et accessoires. Echantillonnage. Outillage. Verreries. Récipients. Produits chimiques, etc.	
			TOTAL DU CHAPITRE III. . . . fr.	
CHAPITRE IV.				
ÉCOLE COLONIALE.				
Traitements et indemnités des professeurs et chargés de cours, employés et gens de service de l'École coloniale de Bruxelles. Traitements et indemnités du personnel en disponibilité :				
22	a.	Directeur-professeur	1 6,000 6,000	
		Professeurs	17 1,200 à 4,500 42,650	
		Chargés de cours	7 600 à 1,300 6,200	
		Conférenciers	2 800 1,600	
		Instructeur militaire	1 1,200 1,200	
		Personnel subalterne : huissier, feutier, concierge, nettoyeuse	4 1,800 à 4,400 11,850	
		TOTAL . . .	32	
	b.	Augmentations de traitements et d'indemnités. Nominations et promotions. Frais de déplacement. Secours. Frais de dernière maladie et de funérailles. Frais d'examen fr. 16,840 »	} 18,000	
		Indemnité de résidence		800 »
		Id. familiale		360 »
			TOTAL . . . fr. 87,500	
			A REPORTER. . . . fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1925.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1924.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
41,230 »	40,100 »	1,130 »	»	
1,000 »	(¹) 1,000 »	»	»	(¹) Ce crédit était rattaché en 1924 à l'article 14.
1,600 »	(²) 1,600 »	»	»	(²) Ce crédit était rattaché en 1924 à l'article 15.
31,000 »	(³) 31,000 »	»	»	(³) Ce crédit était rattaché en 1924 à l'article 16.
74,830 »	73,700 »	1,130 »	»	
AUGMENTATION. . fr.		1,130 »		
87,500 »	85,940 »	1,560 »	»	ART. 22. — Crédit mis en rapport avec les besoins réels. Le libellé a été complété pour plus de précision. L'École coloniale d'Anvers a été transformée en Université coloniale. Eu égard au fait que, pour l'année 1925, aucune dépense n'incombera au Budget métropolitain du chef de cette Université, la mention de cet organisme peut disparaître du libellé.
87,500 »	85,940 »	1,560 »	»	

BUDGET DE L'EXERCICE 1923.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																											
23	»	REPORT. . . fr. Matériel en général et mobilier de l'Ecole coloniale de Bruxelles. Fournitures de bureau et matériel classique. Frais de télégrammes et de correspondance. Bibliothèque : Entretien des locaux. Fournitures de bureau et matériel classique. Chauffage. Éclairage. Téléphone Frais de correspondance. Achat et entretien de meubles. Bibliothèque TOTAL DU CHAPITRE IV. . . . fr.																											
		CHAPITRE V. ÉCOLE DE MÉDECINE TROPICALE. Traitements et indemnités des professeurs et chargés de cours, employés et gens de service. Traitements et indemnités du personnel en disponibilité : <table border="1" data-bbox="981 1048 1316 1451"> <thead> <tr> <th>Nombre d'agents.</th><th>TRAITEMENTS annuels.</th><th>DÉPENSES.</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>a. Directeur</td><td>1 17,500</td><td>17,500 »</td></tr> <tr> <td>Professeurs</td><td>5 2,000 à 4,000</td><td>17,000 »</td></tr> <tr> <td>Préparateurs</td><td>2 3,000 à 6,900</td><td>9,900 »</td></tr> <tr> <td>Garçon de laboratoire</td><td>1 3,600</td><td>3,600 »</td></tr> <tr> <td>Dactylographe</td><td>1 3,900</td><td>3,900 »</td></tr> <tr> <td>Concierge</td><td>1 5,400</td><td>5,400 »</td></tr> <tr> <td>Nettoyeuse</td><td>1 2,000</td><td>2,000 »</td></tr> <tr> <td>TOTAL. . .</td><td>12</td><td></td></tr> </tbody> </table> b. Indemnités de représentation et autres. Frais d'examen. Augmentations de traitement. Nominations et promotions. Frais de déplacement. Secours. Frais de dernière maladie et de funérailles fr. 19,450 » Indemnité de résidence 1,200 » Indemnité familiale 1,800 » TOTAL. . . . fr. 81,750 »	Nombre d'agents.	TRAITEMENTS annuels.	DÉPENSES.	a. Directeur	1 17,500	17,500 »	Professeurs	5 2,000 à 4,000	17,000 »	Préparateurs	2 3,000 à 6,900	9,900 »	Garçon de laboratoire	1 3,600	3,600 »	Dactylographe	1 3,900	3,900 »	Concierge	1 5,400	5,400 »	Nettoyeuse	1 2,000	2,000 »	TOTAL. . .	12	
Nombre d'agents.	TRAITEMENTS annuels.	DÉPENSES.																											
a. Directeur	1 17,500	17,500 »																											
Professeurs	5 2,000 à 4,000	17,000 »																											
Préparateurs	2 3,000 à 6,900	9,900 »																											
Garçon de laboratoire	1 3,600	3,600 »																											
Dactylographe	1 3,900	3,900 »																											
Concierge	1 5,400	5,400 »																											
Nettoyeuse	1 2,000	2,000 »																											
TOTAL. . .	12																												
25	»	Matériel en général et mobilier de l'École de médecine tropicale. Entretien des locaux. Bibliothèque. Laboratoire. Fournitures de bureau et matériel classique. Frais de télégrammes et de correspondance : Matériel et appareils scientifiques. Produits de laboratoire, animaux d'expérience, entretien. Entretien des bâtiments. Chauffage, éclairage. Frais de correspondance. Achats de livres et de périodiques, frais de reliure. Menues dépenses TOTAL DU CHAPITRE V. . . . fr.																											

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1925.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1924.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
87,500 »	85,940 »	1,560 »	»	
18,000 »	18,000 »	»	»	
105,500 »	103,940 »	1,560 »	»	
AUGMENTATION. . . fr.		1,560 »		
81,750 »	76,490 »	5,260 »	»	Art. 24. — Crédit mis en rapport avec les besoins réels. Le libellé a été complété pour plus de précision.
25,000 »	25,000 »	»	»	
106,750 »	101,490 »	5,260 »	»	
AUGMENTATION. . . fr.		5,260 »		

BUDGET DE L'EXERCICE 1925.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																				
CHAPITRE VI.																																						
JARDIN COLONIAL DE LAEKEN.																																						
Traitements et indemnités des fonctionnaires, employés et gens de service. Traitements et indemnités du personnel en disponibilité. Salaires d'ouvriers :																																						
26	a.	<table><thead><tr><th></th><th>Nombre d'agents.</th><th>TRAITEMENTS annuels.</th><th>DÉPENSES.</th></tr></thead><tbody><tr><td>Directeur</td><td>1</td><td>12,000 à 19,200</td><td>14,400</td></tr><tr><td>Attaché.</td><td>1</td><td>6,400 à 10,600</td><td>8,000</td></tr><tr><td>Chef-jardinier.</td><td>1</td><td>4,000 à 8,400</td><td>7,000</td></tr><tr><td>Jardinier-comptable</td><td>1</td><td>3,400 à 6,400</td><td>5,200</td></tr><tr><td>Jardinier-chauffeur</td><td>1</td><td>3,700 à 6,700</td><td>5,500</td></tr><tr><td>Jardinier-aide-chauffeur</td><td>1</td><td>3,600 à 6,600</td><td>4,400</td></tr><tr><td>Jardiniers</td><td>2</td><td>3,700 à 6,400</td><td>8,800</td></tr><tr><td colspan="2">TOTAL.</td><td>8</td><td></td></tr></tbody></table>		Nombre d'agents.	TRAITEMENTS annuels.	DÉPENSES.	Directeur	1	12,000 à 19,200	14,400	Attaché.	1	6,400 à 10,600	8,000	Chef-jardinier.	1	4,000 à 8,400	7,000	Jardinier-comptable	1	3,400 à 6,400	5,200	Jardinier-chauffeur	1	3,700 à 6,700	5,500	Jardinier-aide-chauffeur	1	3,600 à 6,600	4,400	Jardiniers	2	3,700 à 6,400	8,800	TOTAL.		8	
			Nombre d'agents.	TRAITEMENTS annuels.	DÉPENSES.																																	
		Directeur	1	12,000 à 19,200	14,400																																	
		Attaché.	1	6,400 à 10,600	8,000																																	
		Chef-jardinier.	1	4,000 à 8,400	7,000																																	
		Jardinier-comptable	1	3,400 à 6,400	5,200																																	
		Jardinier-chauffeur	1	3,700 à 6,700	5,500																																	
		Jardinier-aide-chauffeur	1	3,600 à 6,600	4,400																																	
		Jardiniers	2	3,700 à 6,400	8,800																																	
		TOTAL.		8																																		
b.	Augmentations de traitement. Nominations et promotions. Indemnités diverses. Frais de route et de séjour. Salaires des ouvriers ou apprentis supplémentaires. Secours. Frais de dernière maladie et de funérailles fr. 6,000 »																																					
	Indemnité de résidence 4,440 »																																					
	Indemnité familiale 3,960 »																																					
	TOTAL. . . . fr. 14,400																																					
27	»	Indemnités pour travaux extraordinaires																																				
		Matériel en général et mobilier du Jardin colonial de Laeken. Entretien des serres, bâtiments, jardins et collections botaniques. Fournitures de bureau. Frais de télégrammes et de correspondance. Transports :																																				
28	»	Achat de matériel agricole, engrais, désinfectants, plantes, graines et autres éléments de reproduction. Matériaux et produits pour l'entretien des serres, locaux et habitations. Chauffage, éclairage, réparation des appareils de chauffage. Matériel et fournitures de bureau. Frais de correspondance. Frais de transport. Divers																																				
		TOTAL DU CHAPITRE VII. . . fr.																																				
CHAPITRE VII.																																						
PENSIONS CIVIQUES ET COLONIALES.																																						
29	»	Pensions civiles et coloniales (art. 1 ^{er} de la loi du 12 mars 1923) :																																				
		Pensions et premier terme de pensions à accorder aux fonctionnaires et agents de la Colonie, prenant cours en 1925 ou antérieurement au 1 ^{er} janvier de la même année. (Crédit non limitatif.)																																				
TOTAL DU CHAPITRE VII. . . fr.																																						

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1923.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1924.	DIFFÉRENCES.		Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
67,700	62,780	4,920	»	ART. 26. — Majoration résultant des prévisions pour augmentations biennales et indemnité familiale. Le libellé a été complété pour plus de précision.
2,000	2,000	»	»	
48,750	36,575	12,175	»	ART. 28. — Hausse du coût des matières d'entretien et renouvellement du matériel hors d'usage.
118,450	101,535	17,095	»	
AUGMENTATION. . fr.		17,095		
1,800,000	1,800,000	»	»	
1,800,000	1,800,000	»	»	

BUDGET DE L'EXERCICE 1925.

NUMÉRO de l'article.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.		
CHAPITRE VIII.		
SERVICES DIVERS.		
(1)	»	Travaux de réfection aux bâtiments de l'École de médecine tropicale
(2)	»	Indemnité représentant le douzième du traitement augmenté des indemnités de résidence et familiale
30	»	Musée du Congo belge à Tervueren : installation et aménagement des salles publiques pour l'exposition des objets de collection
31	»	Laboratoire de recherches chimiques et onialogiques à Tervueren : achat de mobilier technique de première installation
32	»	Subside pour mission scientifique au Congo belge
33	»	Indemnités temporaires et mobiles de vie chère. (<i>Credit non limitatif.</i>)
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1925.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1924.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
»	17,000	»	17,000	(¹) et (²). — Les crédits inscrits aux articles 29 et 30 des dépenses exceptionnelles de 1924 ne sont plus reproduits en 1925.
»	244,534	»	244,534	Art. 30 et 31. — Dépenses urgentes et indispensables pour l'installation de collections économiques qui encombrent les locaux de préparation.
50,000	50,000	»	»	Art. 52. — Dépense justifiée par des travaux d'études et de recherches ayant un caractère scientifique.
8,000	18,000	»	10,000	Art. 53. — Le crédit a été fixé dans l'hypothèse où l'index-number dépasserait 420 pendant toute l'année 1925.
20,000	»	20,000	»	Il se décompose comme il suit :
584,427	584,427	»	»	1. Administration centrale fr. 307,688
				2. Musée du Congo belge à Tervueren 51,000
				3. Laboratoire de recherches chimiques à Tervueren 4,800
				4. École coloniale 4,200
				5. École de médecine tropicale 6,000
				6. Jardin colonial de Laeken 9,600
				7. Quote-part dans les indemnités de vie chère du Comité supérieur de contrôle 713
				8. Quote-part dans les indemnités de vie chère du personnel de l'Office central des imprimés 426
462,427	713,961	20,000	271,534	
DIMINUTION. . fr.		251,534		TOTAL. . . fr. 584,427

BUDGET DE L'EXERCICE 1925.

NUMÉRO des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<i>Récapitulation.</i> —	
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES	
I.	Administration centrale fr.
II.	Musée du Congo belge à Tervueren
III.	Laboratoire de recherches chimiques et onialogiques à Tervueren
IV.	École coloniale.
V.	École de Médecine tropicale
VI.	Jardin colonial de Laeken
VII.	Pensions civiques et coloniales
	TOTAL DES DÉPENSES ORDINAIRES fr.
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.	
VIII.	Services divers. fr.
	TOTAL du Budget du Ministère des Colonies. (Dépenses métropolitaines). . . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1925	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1924	DIFFERENCES		<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
5,218,075 »	5,301,040 »	»	82,965 »	
565,400 »	541,900 »	23,500 »	»	
74,850 »	73,700 »	(¹) 1,150 »	»	
105,500 »	103,940 »	1,560 »	»	
106,750 »	101,490 »	5,260 »	»	
118,450 »	101,355 »	17,095 »	»	
1,800,000 »	1,800,000 »	»	»	
5,989,005 »	6,023,425 »	48,545 »	82,965 »	
462,427 »	713,961 »	»	251,534 »	
6,451,432 »	6,737,386 »	48,545 »	554,499 »	
DIMINUTION. . . fr.		285,954 »		

(¹) Ces crédits étaient réunis en 1924 sous le chapitre II (*ancien*).